

Pour que les parents puissent enfin concilier vies familiale et professionnelle

Berne, le 23 juin 2012

Communiqué du PLR. Les Libéraux-Radicaux et des Femmes PLR

Pour que les parents puissent enfin concilier vies familiale et professionnelle

L'AD du PLR a adopté un ensemble de mesures libérales en ce sens

L'assemblée des délégués du *PLR. Les Libéraux-Radicaux* a adopté aujourd'hui à Saint-Maurice à l'unanimité le position libérale pour emprunter le chemin qui mène à la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Chaque famille doit pouvoir mener sa vie aussi librement que possible: que l'un des deux se consacre à plein temps à l'éducation de leurs enfants ou que les deux préfèrent un travail à temps partiel, l'Etat n'a pas à s'immiscer dans ce choix. Néanmoins, aujourd'hui de nombreux parents ne peuvent pas concilier famille et travail. Cela doit changer. Et cela n'est pas qu'une mesure de politique libérale, bien que cela soit également en faveur de l'économie – les entreprises suisses sont toujours plus à la recherche de main-d'œuvre qualifiée. En collaboration avec les Femmes PLR, le PLR a composé une position sur ce thème axé sur trois objectifs principaux: la mise à disposition de suffisamment de places de garde de jour (crèches, garderies) à travers la Suisse; que l'école à journée continue devienne la norme et que les emplois à temps partiels et le travail à domicile soient rendus possibles et ce y compris pour les cadres. A travers un film et une minute de silence, le parti a tenu à rendre hommage à feu le conseiller national Otto Ineichen, qui s'est engagé pour augmenter le nombre de places en crèche avec son projet "Sperantino". En outre, les plus de 200 délégués présents ont rejeté l'initiative "Protection contre le tabagisme passif".

Pour promouvoir la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle, l'AD a adopté des propositions concrètes. Les plus importantes sont:

Structures d'accueil de jour (crèches et garderies):

- Soutien aux entreprises et aux initiatives privées en faveur de la création de crèches.
- Réduire la bureaucratie absurde régissant les crèches, imposer des standards minimaux à travers la Suisse et soutenir les réseaux de crèches.
- Déduction fiscale complète des frais de garde, à hauteur de 24'000 francs par année et par enfant.
- Introduction de l'imposition individuelle.

Ecole à journée continue:

- Création d'une base législative pour la mise en place par les cantons de structures d'accueil parascolaire dans les écoles publiques.
- Soutenir les solutions privées et lutter contre la bureaucratie absurde, comme la proposition d'un permis pour la garde d'enfants par les grands-parents et les proches

Pour que les parents puissent enfin concilier vies familiale et professionnelle

Modèles de travail flexibles:

- Soutenir le travail à temps partiel, le télétravail et le travail à domicile en sensibilisant l'économie.
- Des équipes mixtes jusqu'aux cadres supérieurs et utilisation accrue des programmes de mentoring.

Les délégués ont en outre pris position contre l'initiative populaire „Protection contre le tabagisme passif“ avec 177 voix contre, 3 en faveur et 3 abstentions. Les lois actuelles permettent déjà de préserver de la fumée passive tout en offrant la possibilité aux gens de fumer. La veille déjà, la Conférence des présidents de partis cantonaux avait adopté la même position sur cet objet soumis au vote le 23 septembre prochain. Le PLR dit en revanche NON à l'initiative « Sécurité du logement à la retraite ». Si le PLR soutient l'accès à la propriété, il estime néanmoins que l'initiative produirait un clivage générationnel néfaste. De plus, le PLR propose de rejeter l'Arrêté fédéral sur la promotion de la formation musicale des jeunes (contre-projet à l'initiative populaire « jeunesse + musique »). Cette question importante relève de la politique cantonale et n'a pas été inscrite dans la Constitution fédérale.

Vous trouverez le papier de position ainsi que les films à l'adresse <http://www.plr.ch/component/content/article/908.html>.

Contacts:

› Philipp Müller, conseiller national et président du PLR, 079 330 20 79

› Carmen Walker Späh, députée et présidente des Femmes PLR, 079 575 67 66

› Noé Blancpain, chef de la communication, 079 748 61 63

› Philippe Miauton, porte-parole, 079 277 68 41